

tous réunis autour de moi, m'encourage plus que je ne puis dire à vous tenir ce langage. Plus nous nous rapprocherons les uns des autres, et plus nous y gagnerons sous tous les rapports. Les hommes de pratique, les hommes positifs, apprendront ainsi à tenir compte, plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent, des hommes de foi et ceux-ci, à leur tour, sauront apprécier davantage les efforts et les services de ceux qui, pendant tant d'années, ont défendu l'ordre et les lois. Nous avons tous beaucoup à apprendre, beaucoup à profiter les uns des autres. Gardons, s'il le faut, par devers nous, nos préférences et nos regrets; mais sachons au moins sacrifier nos ressentiments, nos rancunes, nos défiances. (Vive approbation.) Si les jalousies, si les récriminations l'emportent, nous sommes perdus. Mais, si au contraire, les attentats commis contre l'ordre social amènent la fusion des honnêtes gens dans un seul grand et redoutable parti, oh! alors nous bénirons ces dangers et nous oublierons ces malheurs qui nous auront valu un bien cherché et désiré en vain par les meilleurs esprits depuis soixante ans. (Très bien! très bien!)

« Et, permettez-moi de le dire, ce qui rendrait notre désunion inexcusable, et la défaite qui s'ensuivrait misérable au delà de toute expression, c'est la nature même de nos ennemis! Vous les connaissez comme moi. Je les crois fort capables d'imiter les monstres dont ils nous font chaque jour l'apologie. Mais ils n'en sont que les pitoyables parodistes. Ils n'ont rien de ce qu'avaient leurs modèles, leurs prédécesseurs; rien de cette sombre grandeur qu'il est impossible de méconnaître, tout en l'abhorrant comme je l'abhorre. (Bravo!) Mais si nous nous laissons vaincre par ces petits plébeux, notre sort sera aussi triste et plus honteux que celui de nos pères. Nos pères furent vaincus et immolés par des monstres qui étaient des géants: nous, nous serions battus et égorgés par des nains. (Explosion d'applaudissements.)

« Au fond ils ne sont rien; ils ne sont qu'une poignée d'hommes sans génie et souvent sans courage. Mais savez-vous sur quoi ils comptent, et non sans raison? Ils comptent sur la force intrinsèque du mal, sur la perversité naturelle de l'homme. Et nous, nous avons tous trop souvent oublié, dans nos discussions et nos combinaisons politiques, de compter avec cette force-là.

« Ceci me conduit à dire un mot d'une théorie qui s'est reproduite dernièrement, et qui est prêchée aujourd'hui par certains publicistes qui se disent conservateurs, et par d'autres qui se disent religieux. C'est la théorie de la liberté illimitée. On nous dit que tous les dangers de la société viennent de la compression, de la répression, et spécialement des lois restrictives que nous avons faites pour garantir la maintenance de la liberté en mettant à ses abus.—Savez-vous à quoi je comparerais la folie de ces écrivains? A ceci. Je suppose un homme chargé de la garde d'une bête féroce, d'un tigre, et qui le tient en cage. Et ce n'est pas exagérer, à coup sûr, que de comparer les mauvais instincts de l'homme à un tigre. Le gardien passe imprudemment son bras ou son pied à travers les barreaux de la cage, et le tigre lui arrache ce membre et le dévore. Survient un docteur en politique ou en théologie qui s'écrie: « Ah! elle vous a mangé un bras, ou un pied, cela ne m'étonne pas. Pourquoi aussi la tenez-vous en cage, cette pauvre bête! [Vive hilarité.] Ouvrez sa cage, laissez-la courir et devenir ce qu'elle veut. Vous verrez qu'elle ne vous fera rien. » Là dessus, la bête sort et commence par dévorer le gardien et son docteur. [C'est du moins là ce dont le sens commun et l'expérience des siècles nous avertisent. Et j'espère bien que la société actuelle n'écouterait pas plus que sa devancière les conseils fallacieux de ces prétendus docteurs!

Après ces considérations générales, il me reste à dire un mot spécial à cette ville de Besançon qui m'a préparé en ce jour un accueil si sympathique et si éclatant. Besançon est un des boulevards de la France. Vous l'avez été en 1814 contre l'étranger; vous l'avez été en 1848 contre l'anarchie, lorsqu'en secouant le joug des commissaires du Gouvernement provisoire, vous avez donné le signal de cette réaction salutaire qui a abouti à l'élection du président actuel. Votre mission est grande,

et elle me semble parfaitement résumée par votre vieille devise, que je viens de lire encore sur la façade du palais où nous sommes: *Deo et Cæsari fidelis perpetuo*. Au premier abord, je l'avoue, on peut trouver bizarre le maintien de cette devise sous le régime actuel, et je me suis dit à moi-même: « Comment font-ils donc pour arranger leur César avec la République? Mais en y réfléchissant, chacun doit comprendre que César ne veut pas dire tel empereur, tel roi ou tel président. Non! César, c'est l'autorité; César, c'est la loi, c'est l'ordre, c'est le pouvoir social; en un mot, César, c'est la société. [Vive approbation.] Lorsque le Sauveur du monde prononça cette fameuse parole: *Rendez à César ce qui est à César*, sans doute il n'entendait pas parler seulement de l'empereur Tibère sous lequel il vivait, mais bien de l'autorité en général, de cette autorité nécessaire, de ce respect des lois et des pouvoirs établis, sans lequel la société est impossible, et la liberté surtout n'est qu'une chimère sanglante!

Ainsi donc! Dieu et la société! voilà le vrai sens de votre devise, et vous y avez été fidèles. Quant à Dieu, qui ne change pas, vous continuez à le servir comme vos pères. Cette sottise, qu'on appelle l'incrédulité, n'a jamais fait fortune parmi vous. Votre ville a eu le malheur de donner le jour à des prophètes d'iniquité et de mensonge, mais vous les avez rejetés d'entre vous, et vous avez refusé d'être le sanctuaire de leur affreuse religion. [Oui! oui!—Adhésion marquée.] Dieu et la société! c'est donc là votre devise, et j'ose dire que c'est aussi la mienne. Elle est inscrite sur ce drapeau que vous m'avez chargé de porter pour vous, que j'ai planté en votre nom sur la tribune nationale. Je l'y maintiendrai à jamais, et le jour, où vous me retirerez votre mandat, ou bien le jour où, fatigué d'une carrière déjà remplie de bien des luttes, je sentirai que le moment de la retraite est venu, ce jour-là je déposerai ce drapeau en vos mains, sans reproche pour moi et sans tache pour vous. (Double salve d'applaudissements.)

—Le 12 septembre, à onze heures, a été célébré dans l'église Saint-Louis d'Antin le service funèbre en l'honneur de Charles-Albert. L'office des morts a été chanté avec une grande solennité. La paroisse de Saint-Louis était remplie depuis le chœur jusqu'à la porte d'entrée. Le président de la République s'était fait représenter par deux de ses officiers. M. de Tocqueville, ministre des affaires étrangères, a passé le premier devant le catafalque et jeté l'eau bénite. Nous avons remarqué l'ambassade de Sardaigne tout entière, avec M. Gioberti; un grand nombre d'officiers piémontais en uniforme, le comte hongrois Teleki, des Italiens de toutes les parties de la Péninsule, parmi lesquels on distinguait M. Canuti, de Bologne; M. Palmieri, de Modène; M. le professeur Ronna de Crema, l'un des vétérans de l'émigration italienne; M. le docteur Cerise, et un grand nombre de Français et d'Anglais qui étaient venus rendre un dernier hommage au glorieux vaincu de Novarre.

Oui et non!

M. P..., ancien militaire, homme d'un caractère rude et inflexible, avait résolu de marier son fils avec l'enfant d'un de ses compagnons d'armes.

Le jeune homme avait conçu d'autres projets, rêvé une autre alliance. Mais, d'une timidité excessive, le pauvre Arthur n'osa résister ouvertement à son père; ses premiers mots avaient été si brutalement accueillis, qu'il laissa passer tout le mois des fiançailles, soupirant tout bas.

Quand vint le jour du mariage, on se rendit à la mairie. Arthur était triste et réservé, et semblait mûrir une terrible résolution. Emma était radieuse.

M. le maire de C... [Morbihan], les préliminaires terminés, adressa au futur la question d'usage: « Arthur P..., consentez-vous à prendre pour femme Emma L...? »

Arthur releva lentement la tête, et, d'une voix émue, mais nette et accentuée, répondit: « Non! »

On se sépara en désordre; les parents, indignés, demandent des explications à M. P... le père, qui semble frappé d'apoplexie. Quant à Arthur, il s'est sauvé, il est parti pour Paris.

A quelques jours de là, une jeune fille

montait rapidement l'escalier d'un hôtel garni, rue Saint-Honoré; elle avait demandé au concierge M. Arthur P., arrivé de la veille. C'était Emma; venue avec son père et M. P. à la recherche du fiancé qui l'avait si indignement outragée; mais elle était seule. Elle frappa à la porte n° 17, et entra sans attendre de réponse. Le jeune homme était couché et lisait un journal. Emma marcha droit au lit, et tirant de dessous son châle un énorme pistolet d'arçon:

« Monsieur, dit-elle à Arthur les yeux flamboyants, vous m'avez outragée, je veux une réparation, je l'exige les armes à la main. Nous retournerons à la mairie de C... tous deux en toilette de mariés; on vous fera la question d'usage, vous direz oui et moi je dirai non. »

Emma brandissait son pistolet à deux mains: c'était un argument; après tout, elle était dans son droit ou à peu près. Du moins tel fut l'avis d'Arthur. Il parut le jour même avec son père.

Enfin, mardi dernier, on se présenta de rechef à la mairie devant le même magistrat. Arthur répondit bravement Oui, et prépara une physionomie correctement indignée pour entendre la réponse de sa fiancée.

Le maire reprit: Emma L..., consentez-vous? Emma répondit: Oui, du ton le plus naturel. M. P..., le père, est ravi; il assure que cette union, commencée sous de pareils auspices, finira comme les contes de fée.

—Nous prions ceux de nos abonnés et les agents à qui nous avons envoyé des comptes de nous en faire tenir le montant aussitôt possible.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



« Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas. »

QUÉBEC, 5 OCTOBRE, 1849.

Le Steamer *Hibernia* est arrivé à Boston, mais le télégraphe n'a transmis aucune nouvelle.

L'assemblée pour la construction du chemin de fer de Québec à Melbourne a eu lieu hier suivant l'avis qui en avait été donné: elle a été présidée par son honneur le maire et Mr. F. X. Garneau, greffier de la cité agissant comme secrétaire. Cette assemblée sans être très-nombreuse comptait cependant la plus grande partie des gens d'affaires. Les résolutions suivantes furent lues et adoptées:

Proposé par L. Lemieux écrivain. M. P. P. secondé par J. Racey écrivain:—

I.—Que cette assemblée a vu avec beaucoup de satisfaction les précédés de la Corporation touchant l'émission de bons ou de débetures à la Corporation, pour une somme n'excedant pas £100,000, et qu'elle approuve par ces présentes cette émission pour la construction d'un chemin de fer de Québec à Melbourne.

Proposé par F. R. Angers, secondé par W. J. L. Benson écrivain:—

II.—Qu'une compagnie soit maintenant formée sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Québec à Melbourne avec un capital de £100,000, divisé en actions de \$50 chacune.

Proposé par P. J. O. Cheveau écrivain. M. P. P. secondé par J. Jones écrivain:—

III.—Qu'une liste de Souscription soit maintenant ouverte pour la Souscription du capital de la dite compagnie.

Proposé par Phébe L. Massue secondé par Angus McDonald:—

IV.—Qu'il des comités de quartiers soient maintenant formés pour parcourir les quartiers de la Ville afin d'obtenir la Souscription du capital de la compagnie du chemin de fer de Québec à Melbourne.

Proposé par W. Henderson, écrivain secondé par F. X. Paradis écrivain:—

V.—Que ces messieurs suivants composent les dits comités, à savoir:

Quartier St. Louis.—M. M. W. S. Henderson, J. R. Angers & J. Jones.

Quartier St. Jean.—Dr. Robitaille et M. P. Fréchette.

Quartier St. Paul.—L. H. L. Massue, M. M. H. Scott et J. Légaré.

Quartier Champlain.—M. M. Connoy, W. L. Imp. on & P. McQuilkin.

Quartier St. Pierre.—M. M. T. W. Loyd, G. E. Forsyth et Ed. Fréchette.

Quartier St. Roch.—M. M. Laurent Paradis, J. Tourangeau et J. P. Rhéaume.

P. Paterson, écrivain. 100 parts, £1,250
W. J. C. Benson, écrivain. 80 " 1000
J. Jones, écrivain. 40 " 500
H. Noad, écrivain. 10 " 125
W. S. Henderson, 5 " 62 10

La première résolution rencontra de l'opposition de la part du Dr. Morrin: Il dit qu'il était autant que qui que ce soit, en faveur de la construction de ce *rail-road*, mais qu'il ne consentira jamais à ce que la corporation émette des bons au montant de £100,000 tant qu'on ne lui aura pas prouvé que Québec retirera assez de profit de ce projet pour compenser la somme qu'on y veut consacrer. Il craignait d'ailleurs que ce chemin de fer qui aboutirait à la Pointe-Lévy, n'envêlât le commerce de Québec et, suivant l'expression d'une personne de l'Assemblée, que Québec ne fût transporté de l'autre côté du fleuve. On peut bien croire que les réponses au Dr. Morrin ne firent pas défaut et nous avons entendu avec plaisir les discours qu'ont prononcés en cette circonstance l'Honorable Massue, M. Chauveau, M. Jones, M. Loyd, M. Angers surtout qui a fait ressortir le projet avec avantage. On répondit au Dr. Morrin que pour que ses avancées fussent vraies, il faudrait supposer que Québec serait comme au temps de Jacques-Cartier, qu'il n'y aurait de plus aucun moyen de traverser le fleuve. Quand à la concentration du commerce à la Pointe-Lévy, on lui cita comme exemple du contraire Laprairie, Longueuil et Brooklyn qui ne font pas tort aux villes qu'ils avoisinent. Le savant docteur répondit qu'il ne connaissait guère Brooklyn parce qu'en vrai Jean-Baptiste, il n'était jamais sorti de son pays. Le docteur revint souvent à la charge avec la ténacité d'un médecin. Enfin la question fut mise aux voix et ne rencontra d'opposition que de la part du Dr. Morrin et de M. Rhéaume. Cette petite discussion a toujours eu l'effet d'amuser l'Assemblée pendant un quart-d'heure.

L'on a dû voir par les résolutions publiées plus haut que les actions pour le chemin de fer de Québec à Melbourne sont de \$50 chaque. Nous espérons que nos compatriotes d'origine française qui pourront consacrer cette somme à une entreprise commerciale s'empresseront de souscrire et montreront qu'ils n'ont pas peur de grands projets. Outre les bénéfices que cette entreprise leur rapportera, elle aura l'effet d'augmenter la propriété à Québec.

Les Menaces et les Coalitions.

On lit dans la *Minerve*:

« Le *Morning Courier* de ce matin contient encore quelques mystérieuses menaces. Dans un petit paragraphe on lit par le Maj. Johnson, « se promenant dans la rue Notre-Dame, comme si tout le monde était à lui! » il dit: « Il y aura ici dans peu de jours un terrible dérangement de choses! Nous avons choisi un beau fouet pour lui et pour ses semblables. »

Dans un autre article, il dit que la police de la Prairie doit arriver aujourd'hui, mais il ajoute que ses gens ne doivent en faire aucun cas. « Nous avons, dit-il, à préparer un mouvement bien plus important que les démarches d'une bande d'ivrognes ou de canailles de cette sorte, *vu que les chefs des deux partis ET DES DEUX RACES se coalisent maintenant pour une action sérieuse et bien définie!* S'ils ne se comportent pas bien, quand ils seront arrivés, nous les rosserons comme il faut, mais attendons cela. *Le pauvre gouvernement en aura probablement assez sur les doigts dans peu de jours.* »

« Nous avons cherché quels pouvaient être les chefs des deux races, et de partis opposés qui se coaliseraient pour une action sérieuse, pour en donner sur les doigts au gouvernement, et nous avons compris que ce ne pouvait être que le parti Papineau et celui du *Courier*. M. Papineau prendre les armes contre ses compatriotes, ce serait vraiment digne de lui!

« Ce qui nous confirme dans cette opinion, dans l'opinion qu'il pourrait bien y avoir une coalition, c'est qu'il existe maintenant une multitude de petites sociétés secrètes parmi les jeunes amis de ce chef déchu. La semaine dernière, la ligue a tenu des assemblées dans tous les quartiers de la ville pour se réorganiser; et en même temps les deux journaux au service de M. Papineau annonçaient aussi des assemblées de confréries inconnues, dans des lieux inconnus et à des heures inconnues du profane vulgaire.—Une assemblée de « l'Echo des Clubs » pour aller entendre le rapport de l'*Argusio Milita* du « Club National M... M. ! »—La confrérie des « Frères Travailleurs » se réunira à la LOGE SUPREME pour affaires extraordinaires!! La confrérie des « Frères-Frères » s'assemblera à la Grotte de la Fraternité. Le « Club National » se réunira pour recevoir le rapport de l'*Argusio Milita*; les membres de « l'Echo des clubs » et *Red Cross* sont priés d'y envoyer des députés! »

« Voilà sans doute l'origine de la coalition mystérieuse, dont parle le *Morning Courier*, des chefs des deux races. Ces sociétés secrètes qui viennent de se former travaillent dans l'ombre de concert avec nos ennemis, et le *Morning Courier* fier de cette alliance, annonce au peuple une action prochaine, importante, sérieuse et bien définie. Nous l'avons dit depuis longtemps, que ces deux oppositions se réuniraient en une seule. Papineau est, sans

nul doute, le chef de notre race qui se coalise avec les chefs toriques pour cette grande action. Que ses admirateurs suivent ce grand mouvement de l'œil! »

L'*Avenir* et le *Moniteur Canadien* protestent contre l'annonce de la *Marte* par rapport à M. Papineau.

Les personnes impliquées dans l'affaire du théâtre d'Astor-Place à New-York viennent de subir leur procès et ont toutes été condamnées.

On verra par une annonce que le propriétaire de l'*Ami de la Religion* a seul le privilège d'imprimer le Calendrier ecclésiastique de Québec. Les membres du clergé et autres voudront bien en conséquence lui adresser leurs demandes.

Avant-hier, à la Pointe-Lévy, M. Guay respectable cultivateur du lieu et père du Dr. Guay, s'est tué en tombant en bas de son voyage de foire.

Le même jour, un homme qui travaillait sur un boom, tomba à l'eau. Ses compagnons accoururent à son secours et parvinrent à le retirer avec un croc, mais à leur grande douleur, ils s'appercurent qu'ils lui avaient arraché un œil. L'homme vivait encore quand on le retira de l'eau mais ses jours sont en danger.

Le gouverneur du Nouveau-Brunswick a ordonné par une proclamation des prières publiques pour remercier Dieu de l'abondance des moissons en cette province.

OUVERTURE DU CHEMIN DE FER DE L'Hudson.—Devançant les promesses de ses directeurs, cette nouvelle route s'est ouverte dès avant-hier pour le public. Nous avons déjà dit que la section livrée à la circulation s'étend jusqu'à Peckskill. Provisoirement, le service est fixé à trois convois par jour, en aval et en amont. Les départs ont lieu de Peckskill, à 7, 11 heures du matin, et 3 heures de l'après-midi. A New-York, des omnibus disposés par la compagnie, en attendant que les rails soient posés dans l'intérieur de la ville, prennent les passagers au coin de Chambers et d'Hudson streets à 8 heures du matin, midi et 4 heures du soir: le train quitte la station de la 31e rue, à la demie de ces mêmes heures. Les voyages accomplis dans la journée de samedi ont donné la meilleure idée de la manière dont cette nouvelle ligne est organisée.

Cour. E.-E.

Ventes par Encan.

Sera vendu, aujourd'hui, à une heure, chez le soussigné.—Un grand assortiment de marchandises d'automne.
G. & H. GIBSONE.
Québec, 5 Oct. 1849.

Sera vendu, lundi, le 8 courant, à une heure, chez le soussigné:—20 paires de chausures de Caoutchouc pour Enfants, Dames et Messieurs.
G. & H. GIBSONE.
Québec, 5 Oct. 1849.

Sera vendu, mardi, le 9 courant, à deux heures:—Un assortiment étendu de Vins, liqueurs, tabac, peintures, &c. &c.
W. D. DUPONT.
Québec, 5 Oct. 1849.

Sera vendu, samedi, 6 octobre, à une heure, chez M. S. Hough:—Toutes les voitures, Chevaux, Harnais, Vaches, &c. &c.
F. J. HALL.
Québec, 5 Oct. 1849.

Sera vendu, lundi, le 8 courant, chez MM. Beswick & Mitchell, à deux heures:—150 caisses de thé, Rum, Brandy, vitres, &c.
W. B. MEYER.
Québec, 5 Oct. 1849.

Seront vendus, lundi, le 8 courant, chez MM. C. E. Levey & Cie, à deux heures:—2512 boîtes & demi boîtes vitres de différentes grandeurs, peinture, ferblanc, &c.
A. J. MANHAM.
Québec, 5 Oct. 1849.

Articles de Fantaisie.

LES Soussignés ont reçu par le *Douglas* de Londres, un assortiment considérable d'Articles de Goût se composant de Porte-monnaie en Nacre de Perle incrusté en argent, Ditto en Papier mâché, Souvenirs en Nacre de perle ciselé sur fond de velours, Bourses mécaniques, objets en Albâtre, Eventails riches, Bracelets, Agrafes, Livres de Prières richement reliés en velours, &c., &c.

J. & O. CREMAZIE.
Québec, 4 juin 1849.